

La biodiversité : un nouveau concept porteur de nouvelles valeurs

Depuis Aristote, une grande partie de l'étude de la Nature a consisté à inventorier les espèces que les hommes pouvaient observer : si le mot de "biodiversité" est récent, le naturalisme est fondé sur la conscience d'une grande diversité parmi les êtres vivants. L'approche scientifique de la Nature se basait donc essentiellement sur la diversité biologique jusqu'aux révolutions darwiniennes et moléculaires, alors que l'approche éthique faisait appel, jusqu'en 1986, seulement au terme de Nature. Ce concept, très large, comprend tout autant la Nature sauvage et protectrice de Thoreau, la Nature sans pitié "rouge dans la dent et la griffe" de Tennyson que la Nature créatrice de ces "formes infiniment belles qui ont évoluées et évoluent encore" de Darwin.

Comment alors penser la place de l'Homme dans la Nature, la position qu'il doit adopter face à son environnement et sa responsabilité envers sa diversité? En 1986, apparaît le terme de biodiversité qui permet de clarifier nettement cette pensée en mettant en lumière une spécificité de la pensée éthique de la Nature : celle de la valeur intrinsèque de son foisonnement. Cette distinction, en modifiant la façon dont nous percevons la Nature, a-t-elle aussi pu modifier notre manière de la protéger ?

I. Avant le concept de biodiversité : penser l'environnement comme Nature

La vision de la Nature occidentale s'est longtemps basée sur des perspectives anthropocentriques. Ceci signifie qu'une valeur intrinsèque ne peut être assignée qu'aux être humains ou bien que leur valeur est toujours très supérieure à celle que l'on peut attribuer à d'autres objets non-humains. On peut relier cette tradition notamment à l'influence chrétienne où Dieu appelle les Homme à « dominer les poissons de la mer, les oiseaux de l'air et tous les êtres vivants qui se meuvent sur la terre »¹ mais on la retrouve déjà chez Socrate qui affirme que tous les dons de la nature sont faits pour les besoins de l'Homme².

Cette approche est remise en question par l'apparition de l'éthique environnementale. Le but

¹dans la Bible, Genèse 1.28

² Roger Coulon, "La Nature des anciens, de Sumer à Lucrèce", *La Perception de la nature de l'antiquité à nos jours*, 2007 (en ligne : <http://www.enrx.fr/fr/content/download/3843/14636/file>)

de cette étude n'étant nullement une analyse historique de la pensée environnementale mais plutôt une mise en valeur de la place du concept de biodiversité au sein de ce courant, nous allons donc nous focaliser sur un exemple. Cet exemple nous permettra de soulever des questions que ce concept permet d'éclairer comme nous le verrons par la suite.

On peut, schématiquement, dire qu'il y a deux approches pour penser la Nature au début de XX^e siècle : l'une basée sur des considérations éthiques et esthétiques se base sur la protection de la Nature ayant une valeur en soi en tant que « wilderness » que l'Homme n'a pas touché ; l'autre, plus utilitariste prône plutôt une conservation centrée sur l'Homme, la valeur de la Nature étant purement utilitaire, du point de vue des ressources naturelles. Même si ces deux approches se rejoignent parfois, notamment dans le cas des réserves de chasse (puisque préserver des espaces relativement sauvages permet d'assurer le maintien des stocks de gibier), préservation de la nature sauvage et conservation des ressources naturelles apparaissent comme deux objectifs antagonistes, comme en témoigne le débat qui oppose John Muir à Gifford Pinchot. Pour John Muir, naturaliste passionné, la nature est comme un temple dans lequel l'homme peut se recueillir et communiquer avec Dieu. Il voue une grande partie de sa vie à militer en faveur de la création du parc du Yosemite, à l'est de la Californie, et fonde le Sierra Club - aujourd'hui une des principales organisations de préservation aux États-Unis. Gifford Pinchot, lui, envisage la nature de façon strictement instrumentale. En tant que premier directeur du service américain des forêts, il considère que la nature sauvage constitue un gaspillage d'espace, et l'objectif de la conservation n'est pas seulement de permettre la pérennité des ressources naturelles, mais aussi d'en assurer une exploitation maximale. Le sujet qui les brouille est la proposition de Pinchot d'autoriser le pâturage des moutons dans les parcs nationaux, ce qui maximiserait leur rentabilité, tandis que Muir y voit une marque indélébile de l'occupation par l'homme sur des sites censés être préservés de toute influence humaine.

"A thing is right when it tends to preserve the integrity, stability, and beauty of the biotic community. It is wrong when it tends otherwise."

Aldo Leopold³

Cet exemple pose clairement trois grandes questions qui, tout en étant très loin d'être exhaustives sur la question environnementales sont présentes au sein de tous ses débats.

1. Valeur intrinsèque ou utilitaire ?

L'ambiguïté de la notion de Nature face à cette question relève du débat ayant traversé la pensée philosophique de la place de l'Homme par rapport à celle-ci. S'il est clair que l'Homme appartient à la « communauté biotique », son extériorité voire sa supériorité en tant que maître de la Nature, comme nous l'avons évoqué, est central dans la pensée anthropocentrique. Penser l'Homme *dans* la Nature lui donne de manière évidente une valeur intrinsèque mais laisse ouvert la question sur le rôle de l'Homme intégré à ce tout : la domination ? Le devoir d'intendance ? Voir l'Homme *hors* de la Nature peut encourager une approche uniquement

³ Aldo Leopold, *A Sand County Almanac*, Oxford University Press, 1949

utilitariste dans une perspective anthropocentrique. Mais l'argument du « dernier homme »⁴ de Routley est une puissante illustration que, quelque soit notre perspective philosophique, des choses extérieures à l'Homme et notamment la Nature revêtent une valeur intrinsèque. Imaginons, nous dit-il, le dernier homme vivant sur Terre. Celui-ci, en bon utilitariste, utilise les derniers jours qu'il lui reste pour éradiquer la vie sur Terre. En considérant que la Nature n'a de valeur qu'en ce qu'il sert l'Homme, celui-ci agit moralement mais Routley affirme qu'il existe en nous tous l'intuition morale que cet acte n'est pas acceptable.

2. Comment choisir entre l'individu ou l'espèce face à l'intégrité de l'écosystème ?

Une interprétation directe de la citation de Leopold donnée ci-dessus signifie que tout individu d'une communauté biotique doit être sacrifiée si ceci permet la protection de la communauté. Ceci s'applique par exemple dans le cas du contrôle des populations de chevreuils dans nos forêts : étant donné que l'Homme a éradiqué les grands prédateurs, il est nécessaire pour la stabilité notamment des forêts d'agir pour éviter une explosion démographique. Ici, la notion de « Nature » s'avère à nouveau ambiguë si on lui attribue une valeur intrinsèque car les représentants individuels des différentes espèces constituent tout autant une partie de la Nature que l'ensemble de l'écosystème et la supériorité de l'un sur l'autre ne peut pas se déduire d'une pensée basée uniquement sur l'idée de la Nature.

3. Quelle est la valeur d'une Nature touchée par l'Homme ?

Le concept de Nature est au centre de la philosophie des XVIII^e et XIX^e siècles et véhicule donc de nombreuses images inconscientes qui contribuent à brouiller le débat environnemental. On peut par exemple citer l'approche rousseauiste de la Nature clémente, source de toutes les valeurs, la civilisation ne pouvant que polluer cette sérénité innocente. Ainsi, la Nature s'oppose à l'Artificiel, à l'Humain dans la tradition philosophique et la transposition de ce terme au sein du débat environnemental pose donc des problèmes, comme dans le cas de paysages dégradés ensuite reconstruits par l'Homme.

Ces trois questions peuvent bien évidemment recevoir un éclairage philosophique par une réflexion sur la notion de Nature mais ce que nous avons essayé d'illustrer ici est l'ambiguïté de cette notion pour traiter de questions éthiques qui exigent souvent une réponse pratique. La notion de nature s'avère trop riche, trop philosophiquement évocatrice par ses liens avec la pensée Classique, Romantique, Religieuse etc. pour conduire à une réflexion scientifique objective.

⁴ Richard Routley «Is there a need for a new, an environmental, ethic?» dans Light A. et Rolston H., III (ed.) *Environmental Ethics - An Antology*, Oxford, Blackwell Publishing, 1973

II. La naissance d'un nouveau concept

1. Une prise de conscience récente

La prise de conscience du danger qui pèse sur ce qui ne s'appelle pas encore la biodiversité, mais qui englobe la Nature, les ressources biologiques, se fait principalement au XX^e siècle même si elle débute au XIX^e siècle. Avec la conversion massive des terres agricoles, les pressions croissantes sur le monde naturel, l'apparition de l'écologie scientifique en tant qu'outil approprié à l'étude des interactions entre espèces et avec leur milieu l'humanité prend brutalement conscience de l'ampleur du déclin potentiel, de la vulnérabilité du vivant et de sa diversité. Dès la fin XIX^e siècle, la capacité de l'homme à détruire la Nature est mise en avant⁵. Les cris d'alarme s'amplifient années 50 : la disparition des espèces est le premier symptôme d'une crise plus globale. Il est important de comprendre que l'apparition du terme de biodiversité accompagne l'apparition d'une nouvelle science, la biologie de la conversation, qui se définit autour de ce jeune concept : la biodiversité est d'emblée définie dans une optique de protection, et en reste empreinte. Comprendre ce que représente la biodiversité permet de comprendre les dangers qui pèsent sur elle⁶.

2. La naissance du terme de biodiversité

En 1986, le terme de biodiversité apparaît à l'occasion du "National Forum on BioDiversity", parrainé par l'Académie nationale des sciences américaine (NAS) et la Smithsonian Institution.

Il est alors utilisé comme une contraction de « biological diversity », mais il est ensuite conservé comme un néologisme. La NAS est initialement censée ne se mêler à aucun débat social ou politique et ne se concentrer que sur les aspects les plus scientifiques du problème, mais l'intérêt croissant des chercheurs ainsi que la volonté d'informer un public plus large conduisent à l'idée d'un forum national sur la diversité biologique, qui prend alors la forme d'un large plaidoyer en faveur de la conservation biologique.

Le terme de biodiversité permet de prendre en compte une érosion plus globale de la diversité du vivant, qui ne se limite pas à la diversité des espèces. En effet, si le concept d'espèce est relativement facile à utiliser en tant qu'outil, il ne reflète pas de façon réellement juste la véritable diversité au sein d'un groupe d'individus : par exemple, des sous-espèces de plantes peuvent représenter autant de diversité que des espèces d'insectes qui peuvent être très proches.

Si la protection de la nature a précédé de longue date l'apparition du concept de biodiversité, ce dernier permet de redéfinir ses objectifs, de réconcilier les deux visions originales

⁵ En particulier : George Perkins Marsh, *Man and Nature*, 1864

⁶ Virginie Maris, *Philosophie de la biodiversité, petite éthique pour une nature en péril*, Buchet Chastel, 2010

(notamment dans le cas du débat entre Muir et Pinchot).

Michel Soulé, organisateur de la SCB (Society for Conservation Biology), société internationale fondée suite à la deuxième conférence sur la biologie de la conservation en décrit les objectifs en 1985 :

« *La biologie de la conservation, qui représente une nouvelle étape dans l'application de la science à des problèmes de conservation, s'intéresse à la biologie des espèces, des communautés et des écosystèmes directement ou indirectement perturbés par les activités humaines ou par d'autres facteurs. Son objectif est de fournir les principes et les outils qui permettront de protéger la diversité biologique.* »

3. De la Nature-objet à la biodiversité-processus

La notion de Nature renvoie à l'idée d'un milieu stable, extérieur à l'Homme, permanent. Il faut attendre Lamarck et Darwin pour penser une évolution du monde vivant, ce qui permettra de passer d'une conception de la nature fixiste à une autre évolutionniste.

L'idée que l'organisation de la nature suit des lois d'économie qui conduisent à l'apparition et à la disparition d'espèces a ensuite pu conduire à l'idée de lois générales régissant les rapports entre individus et entre espèces : l'idée d'évolution fait de la biologie une science, au lieu d'une simple description du monde vivant, comme le fait Haeckel par exemple. C'est ce statut de science qui rend nécessaire l'émergence de concepts plus clairs et précis pour l'appréhender, et notamment le concept de biodiversité dans le cadre de l'écologie.

En effet la biodiversité ne se substitue pas à la nature, mais permet de mieux la comprendre et l'analyser, en particulier à travers les trois niveaux de biodiversité : la *diversité écologique* au niveau des écosystèmes composant un paysage, la *diversité spécifique* au niveau des espèces composant un écosystème et la *diversité génétique* au niveau des gènes possédés par une espèce.

III. Comment penser l'écologie à travers la biodiversité ?

1. La biodiversité, un nouveau concept, de nouvelles valeurs ?

Le concept de biodiversité, en facilitant la prise en compte d'aspects quantitatifs de la nature, rend plus facile à imaginer d'idée d'une valeur monétaire de celle-ci.

Cependant, la valeur de la biodiversité n'est pas seulement monétaire, et les différentes valeurs qu'on peut lui accorder ont été longuement discutées depuis le XIX^e siècle dans le cadre du développement de la protection de l'environnement.

Les différentes valeurs de la nature se mêle dès l'apparition de préoccupations environnementales : Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre a montré en 1768 à l'intendant de l'île Maurice que la forte déforestation de l'île était un danger pour l'économie locale parce

qu'elle entraînerait à terme une modification du climat et qu'elle permettrait une forte érosion, dangereuse pour les populations ; il a ainsi permis que soit prise une ordonnance qui impose que l'état boisé soit maintenu sur le quart de chaque propriété⁷. Bernardin de Saint-Pierre a ici fondé la nécessité de protéger l'environnement sur sa valeur économique et pratique (il est source de revenu et de services écosystémiques, comme celui de fournir un habitat sûr aux hommes). Mais ces valeurs ne sont pas les seules qu'il perçoit, puisqu'il est aussi l'auteur de *Paul et Virginie*, roman dans lequel la nature est, bien plus qu'une ressource économique, un lieu où l'Homme retrouve sa vraie nature, meilleure que celle de l'Homme civilisé (cette idée, très présente chez Rousseau également, confère une forte valeur morale à la nature), et un lieu d'harmonie et de beauté (ce qui correspond à une valeur esthétique de la nature).

Accorder une valeur esthétique à la nature n'est cependant pas synonyme de protection par opposition à la conservation, puisque cet argument a été utilisé par l'école de peinture de Fontainebleau dans les années 1920 pour promouvoir une gestion active de la forêt de Fontainebleau, mais selon des critères esthétiques⁸.

On voit que les valeurs qu'on décide d'accorder à la nature ont une très grande importance puisque c'est sur ces valeurs que se basent les projets pour la protéger. Ainsi les observations de Bernardin de Saint-Pierre ont conduit à une protection des forêts de l'île Maurice suffisante pour éviter une dégradation du climat et des sols. Mais s'il s'était basé plutôt sur les valeurs esthétiques et morales de la nature qui lui étaient également chères, les résultats de son action auraient-elles été différentes ?

On peut le supposer en étudiant l'exemple des États-Unis : dans ce territoire immense, en très grande partie vierge de toute influence humaine visible quand il a été découvert par les Européens, l'idée d'une valeur esthétique de la nature s'est peut-être plus facilement développée parce que de très vastes étendues sont longtemps restées intactes (assez pour que Chateaubriand par exemple se sente transporté par la beauté des paysages qu'il voit en Amérique⁹) et parce que le territoire américain est suffisamment vaste pour qu'on puisse faire de grandes réserves intégrales sans gêner le développement économique.

Ces conditions favorables ont permis l'émergence du courant de pensée "transcendentaliste" auquel appartiennent Henri David Thoreau et John Muir. Ce courant confère à la nature une valeur religieuse, en lui donnant le statut d'entité divine avec laquelle l'Homme doit établir une communion complète pour retrouver son unité spirituelle. Dans cette vision de la nature, celle-ci doit rester parfaitement intacte (au moins par endroit), et on choisit clairement la protection par rapport à la conservation. Ce courant a eu une forte influence aux États-Unis puisque John Muir est à l'origine de la création du parc national de Yosemite en 1903, qui sera un exemple pour de nombreux parcs nationaux dans le monde.

D'autres valeurs de la nature peuvent être évoquées, notamment celles invoquées dans la loi du 2 mai 1930 consacrée aux monuments naturels et aux sites dont la conservation présente un

⁷ Patrick Blandin, *Biodiversité...*

⁸ Patrick Blandin, *Biodiversité...*

⁹ Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*, 1802 et *Voyages en Amérique et en Italie*, 1827

intérêt général : cette loi, qui précède la loi sur les parcs nationaux, invoque comme motifs de création d'un espace protégé un intérêt "historique, scientifique, légendaire ou pittoresque".

L'intérêt légendaire d'un lieu peut sembler un peu anecdotique, mais l'intérêt historique fait de la nature une part de notre culture, ce qui est un point de vue intéressant dans la mesure où ces deux concepts sont souvent opposés : ceci montre une prise de conscience du fait que la nature et la biodiversité ne sont pas nécessairement sauvage, et qu'un bocage normand peut par exemple être plus riche et plus divers qu'un désert aride tout a fait naturel.

L'intérêt scientifique est également important, il appartient en partie aux intérêts pratiques que nous avons déjà évoqué puisque la nature est une source d'inspiration pour les ingénieurs et une ressource majeure en particulier pour la pharmacopée. L'intérêt scientifique appartient aussi en partie à l'intérêt culturel auquel participe les intérêts historique, légendaire et d'une certaine façon pittoresque : la nature est un espace à explorer et à comprendre, aussi bien par l'exploration que par des études biologiques du niveau de la molécule à celui de la biosphère.

Les valeurs invoquées au cours des différents sommets dédiées à la protection de la nature sont les mêmes pour la nature et pour la biodiversité. On observe cependant depuis plusieurs années l'émergence de l'idée de donner une valeur monétaire soumise à la loi de l'offre et de la demande à la biodiversité. On peut penser que le concept de biodiversité, en favorisant une vision quantitative et pratique (par les services écosystémiques) de la nature a pu favoriser cette évolution, mais ce n'est pas certain pour autant, cette évolution pourrait aussi être une conséquence de changements plus globaux dans notre société, de l'importance croissante de la finance et de la spéculation en particulier.

Il est d'ailleurs peut-être dangereux de vouloir absolument donner une valeur monétaire précise à la biodiversité : les conséquences d'une spéculation sur les écosystèmes pourraient être très graves, d'une part parce que le rythme de la finance et celui de la nature semblent trop différents pour qu'ils se rencontrent sans conflits, et d'autre part parce qu'accepter de donner un prix à la biodiversité, c'est accepter que ce prix change et éventuellement chute, ce qui pourrait avoir des conséquences dramatiques si son prix est la seule protection de l'environnement.

2. La biodiversité, un concept qui reste difficile à appréhender

La biodiversité peut être un piège dans la conception du vivant parce qu'elle y introduit une logique comptable : beaucoup on par exemple essayé de dénombrer le nombre d'espèces sur Terre depuis Linné qui décrit 9000 espèces et estime leur nombre total à 67 000¹⁰ jusqu'à nos jours où entre un et deux millions ont été décrites et où les estimations vont de quelques millions à cent millions¹¹.

¹⁰ N. Hautekèete, *Inventaire de la biodiversité*, www.univ-lille1.fr/gepv/

¹¹ Patrick Blandin, *Biodiversité, l'avenir du vivant*, Albin Michel, 2010

http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/08/23/pres-de-8-7-millions-d-especes-vivantes-peuplent-la-terre_1562713_3244.html

<http://www.latribune.fr/depeches/reuters/le-nombre-d-especes-connues-au-monde-porte-a-19-million.html>

En effet, connaître le nombre précis d'espèces sur Terre est un défi intellectuel et scientifique, mais pas nécessairement le meilleur moyen de comprendre la biodiversité : la séparation entre deux espèces ne correspond pas toujours à une même distance génétique ou morphologique. Certaines sous-espèces d'une même espèce sont si différentes morphologiquement les unes des autres qu'on les a d'abord décrites comme des espèces distinctes, et à l'inverse certaines espèces sont si semblables qu'il est nécessaire d'essayer de croiser des individus pour les distinguer.¹²

La notion d'espèce est donc relativement variable, et peu adaptée à une bonne compréhension de l'organisation du monde vivant.

Un autre problème soulevé par la notion d'espèce est qu'elle a été établie par Linné dans une vision fixiste (pour lui "toutes les espèces tiennent leur origine de leur souche, en première instance, de la main même du Créateur Tout-Puissant, car l'Auteur de la Nature, en créant les espèces, imposa à ses créatures une loi éternelle de reproduction et de multiplication dans les limites de leurs propres types"¹³), et l'idée de l'espèce comme catégorie fixe, bien définie, reste présente alors qu'elle n'est pas adaptée à la biologie replacée dans le cadre de l'évolution.

Cette notion d'espèce joue sans doute un rôle dans le fait qu'aujourd'hui encore, pour beaucoup, protéger la nature c'est protéger des espèces, conserver la nature telle que nous la voyons à un instant précis.

La notion de biodiversité a un rôle à jouer ici, puisqu'elle permet de concevoir la richesse du monde vivant sans se référer aux espèces actuelles. Elle permet de comprendre que, bien que les espèces soient soumises à un processus d'évolution et qu'elles ne soient pas éternelles, il y a quelque chose à protéger : la possibilité pour les espèces de s'adapter, le dynamisme du vivant. Ceci peut se faire en limitant la dégradation et la fragmentation des écosystèmes plus qu'en tentant de "sauver" une espèce particulière, ce qui est se tromper de problème.

La citation de Leopold que nous avons abordée au début de ce travail prend un autre sens à la lumière du concept de biodiversité : il faut protéger selon lui l'intégrité, la stabilité et la beauté des communautés biotiques. Celles-ci sont un objet de protection plus précis que la nature, toujours très vague, mais la notion de beauté reste elle aussi vague, et très subjective. La notion d'intégrité, elle, renvoie plus directement à la biodiversité : protéger l'intégrité d'un système biotique, c'est limiter au maximum le nombre d'individus et d'espèces fragilisés par les activités humaines, donc en réalité protéger la biodiversité génétique et spécifique. Protéger la stabilité des systèmes biotiques, c'est favoriser le maintien des systèmes biotiques divers, donc la biodiversité écologique.

On voit donc que le concept de biodiversité n'est pas absolument nécessaire à une protection raisonnée de la nature puisqu'on avait déjà l'idée de protéger la biodiversité avant l'émergence du mot.

Il est cependant important de constater que le concept de biodiversité est un puissant outil de

¹² Patrick Blandin, *Biodiversité...*

¹³ Pierre-Henri Gouyon, *Les harmonies de la Nature à l'épreuve de la biologie: Évolution et biodiversité*, INRA éditions, 2001

réflexion qui permet de mieux réfléchir à notre environnement (il est indispensable en écologie) et à sa protection, et d'éclairer sous un jour nouveau les problèmes posés en termes de nature. Ainsi la valeur d'une Nature touchée par l'Homme n'est plus problématique lorsqu'on s'intéresse à la richesse d'un écosystème et plus à sa "pureté" ou à son aspect "naturel". La notion de biodiversité ne permet pas, en revanche, de résoudre la question de la valeur intrinsèque ou utilitaire de la nature : elle permet de quantifier la valeur utilitaire de la nature mais ne nous dit rien sur son statut philosophique ou son droit à l'existence indépendamment de l'Homme.

Si la biodiversité permet de résoudre certaines difficultés conceptuelles, elle en fait émerger d'autres : à quelle échelle faut-il réellement la définir ? Peut-on réellement parler de biodiversité pour les types d'écosystèmes différents ? À étendre trop sa signification, la biodiversité risquerait de ne plus avoir un sens suffisamment précis. Peut-on réellement mesurer la biodiversité ? Elle donne une idée plus quantitative de la nature, mais puisque le comptage d'espèce n'est pas adapté, qu'une comparaison des ressemblances génétiques est quasiment impossible à mettre en place à grande échelle et qu'on a pas aujourd'hui élaboré de moyen alternatif de mesurer la biodiversité, l'idée d'une nature quantifiable semble relever pour l'instant de la chimère.

De cette analyse, est ressorti un élément nouveau dans notre façon de voir et d'interagir avec la Nature : l'exigence d'un rapport dynamique et toujours redéfini. En effet, la puissance conceptuelle du terme de biodiversité repose sur sa façon de saisir ce qui est propre non seulement à la Nature elle-même, qu'elle permet d'appréhender avec de nouveaux outils, mais aussi à notre rapport avec celle-ci : on doit tout d'abord les définir à travers leur évolution. En effet, une interaction durable et cohérente avec l'environnement doit s'inscrire dans un réel dialogue entre exigences de l'évolution sociale et dynamique des écosystèmes. On ne peut pas plus fixer une politique de la conservation que l'on ne peut espérer qu'une espèce ne dure toujours.